

Dossier

Conventions avec les organismes HAD

PAGES 2-3

SOMMAIRE

PAGE 2

Éditorial

Morgan COLAS
Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

PAGES 2-3

Dossier

Conventions avec les organismes d'hospitalisation à domicile

PAGE 3

Formations

Inscrivez-vous !

Stage

Indemnisation des maîtres de stage

PAGE 4

Rétrospective

Le salon santé et prévention, et la chambre des erreurs

Juridique

Loi RIST

Agenda

Les dates à retenir

URPS MKL
Centre-Val de Loire

Président : Morgan COLAS
06 31 99 43 88
presidence@urpsmk-centrevalde Loire.fr

Siège social :
122 bis, Faubourg Saint-Jean
45000 ORLÉANS

Retrouvez-nous sur les réseaux !





Édito

MORGAN COLAS
Président de l'URPS MKL
Centre-Val de Loire

Alors que l'URPS MKL Centre-Val de Loire rentre dans sa 3^{ème} année de mandature, je profite de cet éditto pour faire un retour sur cette deuxième année. Et quelle année !

Alors que la première année a été celle de l'installation, la deuxième a été celle de la construction. Après l'enquête menée conjointement avec le CROMK, la session collaborative qui en a suivi a élaboré un plan d'action en 6 points qui a été validée par les élus de l'URPS MKL CVL à l'unanimité. Je remercie encore l'ARS, le Conseil Régional de Centre-Val de Loire, Inzee.Care et l'ARAPL pour leur soutien lors de la session collaborative.

Comme toute structure, nous faisons face à des aléas. La première, notre site internet subit des difficultés depuis plusieurs mois déjà. Mais, et c'est une nouvelle plus triste, nous avons eu la démission d'une élue, Izia DUTERRAGE, dont l'investissement au sein de l'URPS devenait incompatible avec sa vie professionnelle et personnelle. Je la remercie pour son temps au sein de notre structure. Désormais, les deux sièges attirés au syndicat Alizé sont vacants, en espérant que le syndicat puisse nommer de nouveaux élus.

Cette année a vu le jour d'un mémo sur la prescription en kinésithérapie, et la création de la commission « Protège ton Dos » pour rénover cette action incontournable de l'URPS MKL-CVL. Elle a vu également la coopération avec l'URPS Médecins pour développer des protocoles de coopérations locaux dans les CPTS, afin de prendre en charge directement les patients ayant une entorse de cheville ou une lombalgie aiguë.

Un travail important a été fait avec les structures d'Hospitalisation à domicile (HAD) de la région, pour proposer une convention valorisant les actes de kinésithérapie au sein de ce dispositif. Les premières conventions ont vu le jour, et on espère pouvoir couvrir toute la région d'ici la fin de l'année.

L'URPS agit également pour la prévention et la promotion de la santé, en développant un outil pédagogique sur le bien vieillir chez soi : « La Chambre des Erreurs », et en lançant une offre de formations, avec notre partenaire l'ARAPL, pour que les kinés acquièrent les compétences transversales nécessaires à la réalisation de leurs projets de prévention. Je vous invite à vous inscrire massivement à ces formations.

Nous continuons à œuvrer pour une meilleure représentation de la kinésithérapie en région, pour l'attractivité de nos territoires, pour une amélioration des conditions de travail des professionnels et donc une meilleure qualité de soins.

Dossier

Conventions avec les organismes d'hospitalisation à domicile

L'URPS MKL Centre-Val de Loire, après quelques négociations, a signé au nom des kinésithérapeutes libéraux de la région une convention le 17 janvier avec l'ASSAD-HAD, et le 19 juin avec les HAD de LNA Santé.

Les objectifs de ces nouvelles conventions sont : valoriser les soins à domicile, inciter le déplacement des MKL au domicile, améliorer la coordination des soins en HAD et faciliter leur facturation.

Une prise en charge dans l'environnement du patient est un besoin très fort en santé, et apporte un bénéfice non négligeable pour le patient. Le kinésithérapeute y tient un rôle primordial.

La valorisation des soins à domicile fait partie du Plan d'Actions de l'URPS MKL-CVL établi d'après les résultats de la Grande Enquête auprès des MKL et étudiants en 2022.

C'est un enjeu sociétal que le maintien de l'autonomie à domicile : « si il y a abandon du domicile, ce sera un drame pour la profession ».



Morgan Colas et David Guyère, Directeur de l'HAD Val de Loire de LNA Santé

Le saviez-vous ? HAD Réadaptation

Depuis 2021, l'HAD peut s'impliquer dans certaines prises en charges « spécialisées » : celle des enfants de moins de 3 ans, celles de l'anté et du post partum et celle de la réadaptation.

Pour cette dernière, doit fournir des garanties de qualité des soins au patient. Dans ce cadre, la prise en charge de l'HAD comprend au moins 5 actes par semaine de rééducation ou réadaptation, relevant de la compétence d'au moins 2 professionnels différents.

Tarifs Applicables

EXTRAIT DE LA CONVENTION



Bilan Diagnostic Kiné d'admission	25 €
Séance de Kinésithérapie	30 €
Indemnité Forfaitaire de Déplacement (IFD)	10 €
IFO, IFR, IFN, IFP	10 €
Indemnité Kilométrique	0,38€*
Majoration nuit	10 €
Majoration dimanche et jours fériés	10 €



Bilan Diagnostic Kiné d'admission	1 AMK 15
Séance de rééducation 1 (30 mn)	1 AMK 15
Séance de rééducation 2 (1 h)	2 AMK 15
Indemnité Forfaitaire de Déplacement (IFD)	10 €
> Aucun IK de pris en compte. Mais ajout d'un IF	10 €
> IF = IFO / IFR / IFN / IFP / IFS	10 €
Majoration de Nuit*	10 €
Majoration Dimanche et Jours Fériés*	10 €

* en fonction de l'ordre de mission

Procédure à suivre



- Scannez ce code ou rendez-vous sur urpsmk1-cvl.fr/conventions-had
- Télécharger et remplissez la convention
- Retournez la convention remplie par mail au contact indiqué

Inscrivez-vous ! Formations

Gestes et soins d'urgence (AFGSU2) ⌚ 21h
Orléans : 21, 22 sept. et 5 oct.
Bourges : 25, 26 et 27 sept.

Recyclage gestes et soins d'urgence (AFGSU2) ⌚ 7h
Orléans : 15 sept. / Tours : 6 oct.
Bourges : 22 sept.

Etablir un budget prévisionnel pour son projet de prévention ⌚ 7h
Orléans : 30 sept. / Tours : 20 oct.
Blois : 14 oct. / Chartres : 18 nov.
Bourges : 20 oct. / Châteauroux : 30 sept.

Convaincre, défendre un projet devant un financeur ⌚ 7h
Orléans : 6 oct. / Tours : 20 oct.
Bourges : 27 oct.

Manager son projet de prévention ⌚ 14h
Orléans : 13 et 14 oct.
Tours : 17 et 18 nov.

Communiquer et adapter sa communication sur les réseaux sociaux ⌚ 7h
Orléans : 28 oct. / Tours : 14 oct.
Blois : 18 nov.



Inscrivez-vous aux formations en scannant ce code ou sur kine.oriffplcvl.org

Stage

Gratification des maîtres de stage pour l'année scolaire 2022/23

La gratification des maîtres de stage par l'URPS MKL CVL a été instaurée depuis plusieurs années pour les MKL s'investissant dans l'accueil des stagiaires des écoles de kinésithérapie afin de contribuer à leur formation, et pour inciter plus de MKL à proposer leur cabinet comme lieu de stage.

Finançant cette action sur ses fonds propres, l'URPS MKL-CVL ne peut plus supporter seul cette charge budgétaire sans se retrouver limité dans ses autres actions. De nouveaux critères, révisables chaque année, ont été adoptés par les élus afin de retrouver l'équilibre.

Vous pouvez les consulter sur le site de l'URPS MKL-CVL : urpsmk1-cvl.fr/exercice-professionnel/#stage

Web

Le site Internet de l'URPS MKL à nouveau opérationnel !

urpsmk1-cvl.fr

Après des soucis techniques et une refonte complète, le site Internet de l'URPS MKL CVL est complètement opérationnel.

Plus simple et plus intuitif, vous y retrouverez les infos, actus et de nombreux documents en téléchargement pour vous aider dans votre vie professionnelle !



Rétrospective

Salon santé et prévention

10 et 11 mars 2023 • Châteauroux

Ce premier salon «santé et prévention» organisé par Châteauroux Métropole au gymnase de Belle-Isle regroupait les différents acteurs de santé de la CPTS de Châteauroux&Co, pléthore d'associations en lien avec la santé et le handicap, ainsi qu'une représentation de professions de bien-être et de médecines alternatives.

La prévention a été mise en avant, avec des stands comme le Colon Tour, la sécurité routière, etc.

Le salon a été inauguré le vendredi en début après-midi avec une délégation accompagnant Gil AVEROUS, maire de Châteauroux, élu au département et président de l'association « Villes de France ». Morgan COLAS faisait partie de cette délégation pour représenter l'URPS MKL CVL.

La kinésithérapie était représentée par l'URPS MKL Centre-Val de Loire. Le stand se divisait en trois parties :

- **une pour la prévention chez les jeunes avec l'action « Protège ton Dos ».**
- **une pour le handicap, avec la Boccia.**
- **une pour la prévention pour les personnes âgées, les aidants et le bien vieillir chez soi, avec la « Chambre des Erreurs* ».**

Les étudiants de l'EUK-CVL d'Orléans étaient présents pour épauler l'URPS sur les différentes activités et informer les futurs étudiants sur l'orientation. Leur bonne humeur et leur énergie ont été une plus-value réelle. Un grand merci à Léa, Charlotte, Lucie, Ambre, Sébastien, Marie, Alice et Elisa. Merci également à Raphael, Thibault, Claire et Amandine, kinésithérapeutes de l'Indre et à Philippe Jaubertie, élu URPS, venus prêter main forte sur le stand.

Enfin, bravo à Capucine qui a participé en amont à l'élaboration de ce salon et a organisé les différentes activités d'une main de maître.

Marie-Paule BRUNET

Juridique Loi RIST

Proposition de loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé.

La loi a été promulguée le 19 mai 2023, après un passage par la commission mixte paritaire la dotant d'un nouveau texte. Elle permet l'accès direct à un kinésithérapeute, avec des conditions, uniquement au sein d'un établissement de santé, d'un service social et médico-social, d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP), d'un centre de santé ou d'une équipe de soins primaires (ESP) ou spécialisés, MAIS pas dans une CPTS.

La loi prévoit également l'expérimentation de l'accès direct à la kinésithérapie dans le cadre des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) dans six départements, dont deux d'outre-mer, sur une durée de cinq ans. Nous sommes encore en attente du décret d'application de cette expérimentation, qui précisera les modalités de mise en œuvre et les départements choisis.



Scannez ce code pour plus d'infos ou rendez-vous sur : urpsmk-cvl.fr/promulgationloi-accesdirect

*La chambre des erreurs

Bienvenue dans la « maison de Maurice », la chambre des erreurs sur le bien vieillir chez soi de l'URPS MKL Centre-Val de Loire !



Ce dispositif pédagogique se présente sous la forme de 3 roll-ups, à taille humaine, représentant une chambre, un salon et une salle de bain. Il simule et aborde la gestion des risques et des facteurs favorisant le maintien des capacités de la personne âgée et a pour but de favoriser les interactions autour de la prévention des chutes des seniors. Facilement transportable, il permet d'aller au plus proche des personnes qui

ont besoin de ces informations.

Deux scénarios sont possibles :

- « Faut pas pousser, Maurice », où il faut repérer des éléments qui participent à augmenter le risque de chute
- « Encourager Maurice », où il faut repérer des éléments qui participent à un vieillissement en bonne santé

Cette « chambre des erreurs » a été intégrée dans le plan Antichute, porté par l'ERVMA en région Centre-Val de Loire. Ce dispositif entre dans le cadre du Plan d'Action établi par l'URPS MKL-CVL d'après les résultats de la Grande Enquête faite auprès des MK et étudiants MK en 2022, et répond au critère « Prévention, Projets des kinés » comme communication positive.



Scannez ce code pour réserver notre chambre des erreurs : **Maison de Maurice**



Dates à retenir !

7 septembre

AG de l'URPS

8 septembre

Journée mondiale de la Kinésithérapie

d'octobre à novembre

Action Protège ton Dos

du 5 au 7 octobre

Retrouvez le stand des URPS kinés au Salon Rééduca, à Paris

du 11 au 12 octobre

Journées Nationales des CPTS à Auxerre

16 novembre

Rencontre régionales des ESP à Orléans

7 décembre

AG de l'URPS

9 décembre

Forum sur la Qualité de Vie au Travail des Soignants à Orléans, par la Fédération des URPS